



UNITAIRES des Ardennes



SNUipp - FSU

Journal du Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC des Ardennes - Siège social : 48, rue V.HUGO 08000 Charleville-Mézières - Téléphone et télécopie : 03 24 37 65 74 - E-mail : snu08@snuipp.fr - site web : <http://08.snuipp.fr> - Directeur de la publication : Xavier DUMONT- N° CPPAP 1016 S 08017 - N° ISSN 1243-5899 - Imprimé par nos soins.

LE JOURNAL DU SNUIPP.FSU 08

Supp2 au N° 185 - Sommaire
N° CPPAP : 1016 S 08017
Trimestriel : septembre 2013

0,50 €

p. 1 : Editorial
p. 2 : Modalités de vote
pp. 3, 4, 5, 6, 7 : Textes
d'orientation

p. 8 : Contribution départementale
Encart : Bulletin de vote,
enveloppe de vote, enveloppe
d'expédition et Bulletin d'adhésion

Les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour le SNUIPP durant une période fixée par le conseil national suivant le congrès.

Ce vote, est organisé conformément à nos statuts, suite au congrès national. Ce vote est déterminant, ses résultats servent à vérifier l'équilibre des tendances au sein de la direction nationale élue par le congrès et, si besoin, de l'ajuster.

Démocratie et pluralisme comptent parmi les principes fondateurs de notre syndicat. Permettre à chaque syndiqué(e) d'exprimer dans un vote son choix d'orientation et reconnaître le droit de chaque syndiqué(e) de s'associer avec d'autres pour soumettre une orientation alternative au vote des syndiqué(e)s sont des illustrations concrètes du fonctionnement démocratique du SNUIPP et du respect des diversités et du pluralisme.

Alors, dès réception, votez et faites nous parvenir votre bulletin !

Le secrétaire départemental
Jérôme CLAD

*Vote d'orientation SNUipp
Numéro spécial
Du 16 septembre au 15
octobre, chaque syndiqué vote !*

**Matériel et procédure de
vote à l'intérieur.**



VOTE SNUIPP - MODE D'EMPLOI

du 16 septembre au 15 octobre, chaque syndiqué vote !

Vous devez vous exprimer sur le vote d'orientation du SNUipp.

Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°386 de Fenêtres sur cours qui vous a été adressé vers le 9 septembre.

Conditions pour être électeur(trice)

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs(trices) :

- les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale l'année précédente sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation.



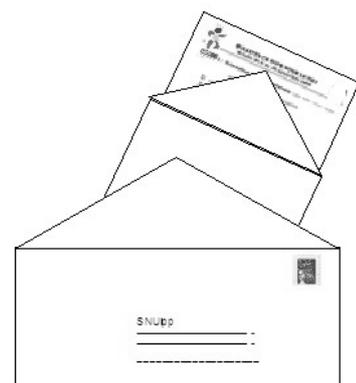
**Date limite de la réception des votes
mardi 15 octobre**

**Tenez compte des délais postaux
Votez dès réception du matériel de vote**

MODALITES DE VOTE

Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge

Insérez l'enveloppe dans l'enveloppe à poster, complétez (indiquer Nom Prénom, et signez le dos de l'enveloppe) et renvoyez à la section départementale du SNUIPP.



Unité et action et sans tendance

Tous ensemble avec le SNUipp-FSU : transformons l'école et la société !

La crise économique et les politiques libérales d'austérité continuent d'aggraver les inégalités sociales dans notre pays. D'autres choix économiques s'imposent. Portons-les ensemble !

Avec cette première véritable rentrée scolaire du gouvernement actuel, les suppressions de postes ont laissé place à des créations. La loi de refondation de l'école, affirmant la priorité au primaire et actant, entre autre, la reconnaissance de la spécificité de la maternelle et le retour à une volonté de formation initiale avec les ESPE, a été promulguée. Pour autant, cette loi ne répond pas aux attentes d'une réelle transformation de l'école.

Dans l'immédiat, les enseignant-e-s voient peu de changements concrets dans leur classe et leurs conditions de travail. Effectifs chargés, difficultés de remplacement, stagiaires en classe sans réelle formation, formation continue inexistante, salaires et pensions dévalorisés.

L'école a besoin d'un nouveau souffle ! Former les citoyen-ne-s de demain nécessite une rupture avec ce système où les difficultés scolaires sont étroitement corrélées aux origines sociales.

De nombreux chantiers s'ouvrent, dans lesquels le SNUipp-FSU identifie de possibles leviers d'évolution de l'école et du métier: évaluation, programmes, éducation prioritaire, direction d'école, maternelle, formateurs, RASED, plus de maîtres que de classes, AVS... Le SNUipp-FSU y portera un projet dynamique, progressiste, associant les enseignant-e-s à toutes les étapes. Offensif, il soumettra ses propositions à la profession pour les partager avec le plus grand nombre.

Les actions (enquêtes, pétitions, manifestations, grèves...) initiées par le SNUipp-FSU l'année dernière, et dont se sont saisis massivement les collègues, ont pesé sur certaines décisions prises par le gouvernement, notamment sur la possibilité de report à 2014 de la réforme des rythmes, sur la reconnaissance du déclassement des enseignants des écoles et la mise en place de premières mesures (indemnité ISAE et accès à la hors-classe) qui restent insuffisantes .

La construction d'un rapport de force, avec l'ensemble des enseignant-e-s, sera de nouveau indispensable pour obtenir les moyens budgétaires permettant la mise en œuvre de

mesures au service de la réussite de tous les élèves et l'amélioration de nos conditions de travail. C'est notamment l'enjeu de la réforme des rythmes dont le décret, que nous contestons, doit être réécrit. La mobilisation sera aussi nécessaire pour obtenir une réelle revalorisation de nos métiers et de nos salaires, dégradés par le gel du point d'indice, et pour défendre nos retraites, notre protection sociale. La construction des mobilisations avec la participation du plus grand nombre exige aussi la reconquête du droit syndical : le droit aux réunions d'information syndicale sur l'ensemble du temps de service et la suppression du service minimum d'accueil.

Dans une période où les politiques d'austérité peuvent susciter une mise en concurrence entre salarié-e-s du public et du privé, des tentations de repli sur soi et la montée d'idées populistes, nous devons sans relâche porter nos revendications et nos valeurs de solidarité.

Le SNUipp avec la FSU, doit mobiliser l'ensemble des salarié-e-s, des précaires et des retraité-e-s dans l'unité la plus large et les convaincre, tout comme l'opinion publique, que d'autres choix sont possibles. Toute réforme doit être un progrès, pas un recul.

Nous sommes déterminés à agir pour l'école, pour les enseignant-e-s, pour plus de justice sociale, plus de services publics et une autre répartition des richesses pour une réelle transformation sociale au bénéfice de tous.

Pour UNITE & ACTION et sans tendance, majoritaire dans la fédération et le syndicat, c'est cette dynamique combative que doit poursuivre le SNUipp-FSU.

VOTEZ Unité & Action et sans tendance

Les élus nationaux Unité & Action et sans tendance : Sébastien Sihr, Aline Becker, Silvia Bianciotto, Claire Bordachar, Ginette Bret, Jean-Pierre Clavère, Luce Desseaux, Beatrice Dunet, Pierre Garnier, Olivier Kosc, Régis Metzger, Philippe Miquel, Michelle Olivier, Francette Popineau, Mathilde Radzion, Francis Barbe, Laurent Bernardi, Odile Chastel, Françoise Dalia, Agnes Duguet, Elisabeth Fauvel, Catherine Favriou, Isabelle Geourjon, Tifanie Girard, Emmanuel Guichardaz, Pascal Hennique, René Maurin, Céline Potvin, Jérôme Quéré, Jacques Rohmer.



Ni austérité, ni école au rabais ! Pour un SNUipp-FSU à l'offensive !

La crise économique, mais aussi écologique, sociale et démocratique, frappe durement les populations. Partout en Europe, dans le cadre des politiques d'austérité, les gouvernements s'attaquent aux services publics, aux salaires et aux retraites. Avec en France, un bilan social terrible : 10 millions de pauvres, plus de 5 millions de chômeuses et chômeurs et une chute historique du pouvoir d'achat pour des millions de salarié-es.

Beaucoup espéraient une rupture avec la politique néolibérale et autoritaire de Sarkozy. Mais le gouvernement Hollande en poursuit globalement les politiques et les projets, aggravant même, aujourd'hui, l'austérité budgétaire et salariale ! La continuité est flagrante aussi en matière de reconduites à la frontière et d'expulsions de camps Roms.

Pour nos retraites, contre l'austérité, construire une riposte d'ampleur

Le projet de réforme des retraites est emblématique de cette politique. La crise est la principale cause du déficit à combler. Malgré un semblant d'habillage social destiné à obtenir l'appui de la CFDT et de l'UNSA, il s'agit de nouveau d'en faire porter le poids sur le dos des salarié-es et des retraité-es. Ils sont les seuls à payer ! L'adhésion des jeunes au système par répartition est fragilisée, ouvrant ainsi franchement la porte aux assurances privées !

C'est à une riposte d'ampleur contre la politique d'austérité et pour une autre répartition des richesses, avec la grève du 10 septembre comme premier rendez-vous de mobilisation, que doit s'atteler sans attendre le syndicalisme de transformation sociale.

DANS L'ÉDUCATION, LA RUPTURE N'EST PAS LÀ

Pour cette deuxième rentrée de Peillon, les annonces de « priorité au primaire », « de retour de la formation professionnelle », de volonté de « refonder l'école », tant de fois martelées, sont largement contredites par ce qui est mis en place. Et par ce qui ne l'est pas.

Les créations d'emplois ne compenseront pas les suppressions Sarkozy et seront insuffisantes au regard de la hausse des effectifs. Les conditions de travail, fortement dégradées, ne s'amélioreront pas.

La loi d'orientation n'est pas, sur l'essentiel, en rupture avec les dix dernières années et ne porte pas de véritable élan de démocratisation. Pire, ses décrets d'application s'inscrivent

dans les fondamentaux des politiques éducatives précédentes : socle, école du socle et territorialisation de l'école. Et les quelques avancées que pourraient constituer le « plus de maîtres que de classes » ou la scolarisation des moins de trois ans sont plombées par les choix budgétaires, actuels et surtout à venir, et relèvent plus de la communication médiatique que d'une réalité vécue dans les écoles.

LE COUP DE SEMONCE DES RYTHMES SCOLAIRES

La grève du 12 février, massive, a affaibli le ministre. Mais il s'en est fallu d'un cheveu que le SNUipp-FSU ne passe nationalement à côté de ce rendez-vous.

Avec de très nombreuses sections départementales, nous avons poussé à la grève parce qu'elle était légitime et correspondait à ce que nous sentions dans les écoles.

En cette rentrée, la « réforme » se met en place dans l'urgence et dans l'impréparation la plus totale. Il nous faut poursuivre la mobilisation pour obtenir un moratoire et la réécriture complète du décret.

ALORS, QUEL SYNDICALISME ?

Le SNUipp, avec la FSU, est porteur d'un projet ambitieux de transformation de l'école, des services publics et de la société. Ces transformations sont possibles. Les dégâts de la crise les rendent indispensables.

Ne tombons pas dans le panneau des effets d'annonce du pouvoir. Le syndicalisme doit être capable, quel que soit le gouvernement, de porter une analyse indépendante, de construire et de défendre, avec la profession, son projet.

En juin, le congrès de St Malo a poussé pour que le SNUipp-FSU se dote de mandats offensifs que l'École Émancipée a pleinement contribué à construire. Votre vote peut renforcer cette orientation et cette détermination ! Votez École Émancipée !

Les élu-es École Émancipée de l'équipe nationale : Laurent Cadreils, Mylène Denizot, Jérôme Falicon, Claude Gautheron, Gervaise Knoff, Arnaud Malaisé, Adrien Martinez, Vincent Martinez, Christian Navarro, Cécile Ropiteaux



Émancipation

Pour l'émancipation de l'école, Pour un syndicalisme de lutte

LAISSEZ-NOUS FAIRE NOTRE TRAVAIL

La gestion managériale de l'école rime avec l'empilement de tâches supplémentaires. Ainsi, l'APC qui supprime les RASED sans répondre aux difficultés scolaires, justifie le maintien des obligations de service, culpabilise les collègues... le fichage des jeunes avec Base-Elèves... et le LPC qui veut remplacer programmes et enseignement pour touTEs, par une individualisation qui renforce le tri social et soumet l'école aux besoins de l'entreprise.

La loi sur l'école de Peillon, son décret sur les rythmes scolaires, son "référentiel de compétences" visant à organiser les apprentissages en fonction du "socle commun"... vont dans ce sens.

Il est donc prioritaire pour notre syndicat de revendiquer :

- l'abrogation de tous ces dispositifs
- la souveraineté du conseil des maîtres dans le fonctionnement de l'école

20 ANS DE MANDATS DU SNUIPP

Que sont nos espoirs devenus ? Ainsi le temps de travail : revendiquant 18h d'enseignement à son premier congrès, la direction du SNUipp demande maintenant "une baisse de temps d'enseignement à 23h + 3h avec l'objectif d'aller vers 21h+3h". Avec ces reculs revendicatifs nous sommes toujours à... 24+3 !

De même elle n'a pas su contrer les attaques : suppressions de postes, Base Élèves, désobéisseurEs sanctionnéEs, retraites attaquées, RASED, masterisation, disparition des IUFM, attaques anti-laïques, augmentation des effectifs...

Pourtant il est possible d'agir autrement : ainsi à son dernier congrès national le SNUipp a su se doter de mandats revendicatifs sur le refus du socle, du LPC, de l'APC.

Emancipation propose que le SNUipp défende les revendications :

- 18 h hebdomadaires d'enseignement sur 36 semaines, donc 3 maîtres/2 classes ;
- un corps unique d'enseignantEs de la maternelle à l'université (alignement vers le haut des statuts, salaires, conditions de travail).
- pré-recrutement à l'issue du bac sous statut d'élève professeur, rémunéré et donnant droit à la retraite, concours à l'issue de la licence, formation initiale de deux ans intégrant la Laïcité et les pédagogies coopératives ;

- titularisation immédiate et sans condition de touTEs les précaires ;
- retour à une retraite après 37,5 annuités, à 55 ou 60 ans avec 75% du dernier salaire ;
- fin du blocage des salaires, augmentation uniforme de 500 € pour touTEs ;

Ces revendications s'articulent avec la perspective d'une école égalitaire, démocratique et émancipatrice :

- 25 élèves maximum par classe, et moins là où c'est nécessaire ;
- une seule école publique et laïque par la nationalisation sans indemnités ni rachat de l'enseignement privé confessionnel et patronal ;

PAS DE SYNDICALISME SANS MOYEN D'ACTION

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement pratique le "dialogue social" : le cadre et le contenu des discussions sont définis par lui, il ne s'agit plus de discuter de nos revendications mais de faire avaliser par les syndicats les régressions sociales ! Il a procédé ainsi pour la loi sur l'école, les "rythmes" scolaires, et bientôt les statuts avec de multiples "groupes de travail"...

Ce n'est pas dans ce cadre que le SNUipp pourra défendre les revendications, ni en se limitant à des grèves de 24 h, les mots d'ordre de grève "là où les conditions sont réunies"... qui mènent à la démobilité et à l'échec.

EMANCIPATION PROPOSE UN AUTRE SYNDICALISME :

- tous les combats des salariéEs de l'Éducation sont les nôtres : pour cela, nous devons lutter ensemble dans un même syndicat de l'éducation regroupant toutes les catégories.
- cesser de s'engluer dans le "dialogue social", en quittant les instances qui visent à mettre en place les contre-réformes du pouvoir, notamment celles sur les statuts.
- organiser les luttes avec des appels clairs à la grève et des revendications précises, discutées en Assemblées Générales à partir desquelles s'organise l'action à la base... par exemple pour organiser la lutte pour le retrait du projet gouvernemental sur les retraites !

Votez ÉMANCIPATION
Philippe Levet

**émancipation!**
Tendance intersyndicale

Ecole, Statut, Retraites : pour un syndicat qui représente les syndiqués

La rentrée est marquée par une nouvelle réforme des retraites, la multiplication des textes appliquant la loi d'orientation, le renforcement de l'austérité imposée par les traités européens.

Le 10 septembre, SNUipp et FSU appellent à la grève aux côtés des confédérations CGT et FO, et de Solidaires. Ils ont raison !

Un nouvel allongement de la durée de cotisation (à 43 annuités) pour une retraite à taux plein, dans la continuité de la loi Fillon, alors que l'entrée dans la carrière est de plus en plus tardive, est inacceptable, comme les ponctions sur les revenus des actifs et retraités (hausse des cotis, etc...). Les personnels veulent le retrait de ces mesures ! TOUS EN GREVE LE 10 SEPTEMBRE !

METTRE EN ECHEC LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

En janvier, les sections départementales se sont prononcées pour que le SNUipp vote contre le projet de décret au Conseil Supérieur de l'Education. Le 12 février, a eu lieu une grève massive, voulue par les sections départementales, bousculant sérieusement la mise en oeuvre de la réforme. Seules 20 % des communes l'appliquent à cette rentrée.

Mais elle entraîne déjà dislocation et inégalité renforcées, détérioration des conditions de travail.

Comment comprendre que le secrétaire général du SNUipp participe au comité de suivi de la mise en place de la réforme, installé par le ministre Peillon ? Demander que des « possibilités de dérogations (puissent) se décider au niveau local » (motion du congrès), enfermer les collègues dans les discussions école par école, n'est-ce pas s'adapter à la territorialisation de l'école ?

Il faut en revenir à ce qui a fait la force du syndicat (vote non au CSE et grève du 12 février), afin de s'opposer aux « Projets Educatifs de Territoire qui donnent un rôle moteur aux communes pour fixer les horaires et la semaine scolaire et définir les politiques éducatives locales », empêcher la mise en place du décret et obtenir son abrogation.

NON AU SOCLE COMMUN

Cet été, le ministre a publié les décrets instituant un conseil école-collège et un cycle CM1-CM2-6ème. A juste titre, 43 %

des délégués au congrès national se sont prononcés pour que le SNUipp « s'oppose à (sa) création (...) qui annonce la création de l'école du socle et une probable casse du statut », tandis que, dans un autre vote, 56% du congrès exigeaient l'abandon de la notion de socle commun.

Comment comprendre que les délégués du SNUipp se soient abstenus sur ces décrets le 10 juillet au CSE ?

Défense de notre statut

Au moment où le ministre annonce la constitution de 13 groupes de travail (« directeurs », « PE », « RASED », etc) pour discuter de « la mise en cohérence des métiers et des parcours professionnels des personnels » avec « les chantiers de la refondation », c'est-à-dire avec l'école du socle territorialisée, les syndiqués attendent du syndicat qu'il combatte territorialisation de l'école et délitement de notre statut.

DÉPASSER LE SYSTÈME DES « TENDANCES »

A plusieurs reprises, l'intervention des sections départementales du SNUipp a permis de mandater clairement le syndicat (comme pour le vote non au décret rythmes). Au congrès, sections et délégués de toutes tendances ont cherché à prolonger cette situation pour disposer le syndicat contre les mesures gouvernementales. Cette volonté a souvent été entravée au profit de « synthèses » fondées sur l'accord des sommets des tendances dirigeant le SNUipp.

Dépasser ces blocages, étendre la démocratie du mandat défini librement par les syndiqués et les sections départementales, disposer d'un syndicat restant indépendant du ministre et du gouvernement, c'est ce à quoi nous entendons contribuer pour exiger le retrait du projet Ayrault sur les retraites, l'augmentation des salaires, l'abrogation du décret Peillon, l'abandon du socle (donc du cycle CM1-CM2-6ème et du conseil école-collège), le maintien de notre statut de fonctionnaire, de véritables améliorations des conditions de travail.

Correspondance : J-Paul Crouzet - crouzet.jp@orange.fr

Front unique

Le projet « retraites » du gouvernement Hollande-Ayrault : Une attaque en règle contre les travailleurs, les retraités et la Sécurité sociale.

Pour que la direction du Snuipp exige le retrait pur et simple de ce projet et œuvre au front uni des syndicats pour imposer ce retrait, votez Front Unique.

Les dirigeants syndicaux, en se concertant pendant des mois avec le gouvernement, lui ont permis de lancer sa contre-réforme.

Dans tous les secteurs, le gouvernement est au service des capitalistes : 20 milliards pour eux avec le plan « compétitivité », loi transposant l'accord Medef-Cfdt, soutien aux plans de licenciements ...

Pour les retraites, les dirigeants syndicaux, en participant à la conférence sociale en juin et à la concertation pendant tout l'été, ont permis au gouvernement de se prévaloir de leur collaboration pour l'annonce de sa contre-réforme.

Celle-ci entérine intégralement les régressions des gouvernements précédents et elle va bien plus loin avec l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation et l'augmentation des cotisations des salariés. De plus, le gouvernement en profite pour s'en prendre à la Sécurité sociale par la suppression programmée du financement de la branche famille par le patronat.

Décret « rythmes scolaires » : les enseignants ont tenté de combattre mais la direction nationale a sabordé cette mobilisation et participe maintenant à l'application du décret. Avec ce décret, c'est la dégradation des conditions de travail des enseignants et avec les PédT, ce sont les mairies qui leur imposeront désormais l'organisation pédagogique des écoles. Alors qu'à Paris et dans tout le pays les enseignants voulaient en découdre, notre direction nationale a refusé d'exiger le retrait du décret. Au congrès de la Fsu en février, les dirigeants (UA et EE) se sont opposés à la motion du courant Front unique qui exigeait l'abrogation du décret et ont ainsi sabordé la mobilisation des enseignants et sauvé la contre-réforme gouvernementale.

Au congrès du Snuipp en juin, les dirigeants nationaux UA et EE ont entériné la participation de notre syndicat au « comité de suivi des rythmes scolaires » constitué par le ministère « pour accompagner l'application de la réforme à l'école primaire ». À l'opposé, la section de l'Hérault, à l'initiative du courant Front unique, a présenté une motion qui exigeait l'abrogation du décret « rythmes scolaires » et le retrait immédiat du « comité de suivi ». Cette motion a recueilli 49 voix (13,5 % des suffrages exprimés).

Alors qu'il développe la précarité dans l'Éducation nationale, le

gouvernement prépare la casse des statuts enseignants.

Des milliers d'admissibles aux concours spéciaux seront chargés d'enseignement en tant que contractuels avec un demi-traitement de débutant.

Les AVS sont actuellement payés avec des salaires de 650 à 900 euros par mois. La « Cdisation » d'une partie d'entre eux les installerait pour une durée indéterminée dans ces conditions indignes. Comment la direction de notre syndicat ose-t-elle parler de sortie de la précarité avec de tels salaires ! La mise en place d'un cycle commun CM-6ème est destiné à porter atteinte au statut des professeurs des collèges et à ceux des écoles.

Mais le gouvernement veut aller beaucoup plus loin. Ainsi, Peillon a mis en place des groupes de travail sur « les métiers de l'enseignement ». L'objectif en est limpide. Il s'agit d'attaquer les statuts enseignants, en particulier par l'ajout de tâches supplémentaires et la mise en cause de la définition hebdomadaire des obligations de service.

Alors pour défendre les enseignants et les statuts, la direction du Snuipp doit boycotter ces groupes de travail. Que la direction du Snuipp rompe la concertation qui conforte le gouvernement dans ses attaques !

En premier lieu, qu'elle exige le retrait de la contre-réforme des retraites ! Et qu'elle œuvre au front uni des syndicats pour imposer ce retrait !

**Pour soutenir cette orientation, votez Front Unique
Pour Front Unique : Denis Dutheil
(dutheildenis@gmail.com)**

CONTRIBUTION DÉPARTEMENTALE

Les tendances représentées dans le département ont été contactées pour proposer un appel spécifique. A l'heure où nous devons imprimer ce bulletin spécial une seule tendance nous a adressé son texte que nous vous communiquons. Si d'autres textes nous parvenaient nous les diffuserions par voie électronique à travers notre liste de diffusion réservées à nos syndiqués.



Ni attentisme, ni accompagnement de la politique sociale-libérale, notre syndicalisme doit rester celui de la lutte et de la transformation sociale !

REFONDATION DE L'ÉCOLE.

Le terme voulait traduire une ambition et, au final, l'on y retrouve beaucoup d'intentions et surtout de prétention. Une programmation de créations de postes qui ne comblera pas le trou creusé par Sarkozy. Qui ne permettra pas de bâtir une nouvelle école avec les moyens humains qui autoriseraient les comparaisons internationales. Une réforme des rythmes scolaires qui s'en voulait l'emblème et qui se trouve en être le boulet : pensée à minima sur la journée et la semaine ; à l'économie, en sollicitant essentiellement les finances des collectivités et des familles (pas de gratuité des APC inscrite dans le décret) ; négligeant les conditions de travail des enseignants (pas de garantie sur l'amplitude des journées), ils se verront au final proposer la prise en charge des activités péri-éducatives faute d'autres personnels formés et disponibles...

Le ravalement de façade des IUFM en ESPE voit le retour dans leur giron de la formation des enseignants selon les mêmes vieux schémas.

Les premières mesures de la politique éducative du gouvernement montrent que l'Etat qui prétend investir dans la jeunesse et l'éducation n'y met pas les moyens et compte sur le dévouement de ses personnels pour assurer une cohésion et une efficacité minimale au système.

Et pour cause : contraints par une dette publique creusée honteusement par la droite au profit des plus aisés, le président et le gouvernement agissent principalement en donnant des gages aux acteurs du système financier et au

patronat. L'objectif est de recréer le meilleur des mondes socio-économiques possibles, celui des glorieuses années de prospérité. En attendant que le monde économique reprenne confiance, les ménages doivent payer la facture des années passées.

RETRAITES, EMPLOI, SALAIRES : CE N'EST PAS AUX SALARIÉS DE PAYER LA FACTURE LIBÉRALE !

Quid de la promesse d'une réforme fiscale qui devait repenser les contributions des différents acteurs à hauteur de leurs possibilités ?

Ni l'attentisme ni l'accompagnement ne peuvent tenir lieu de stratégie syndicale.

Dans notre secteur, la bataille sur les rythmes a déjà mis en évidence que la mobilisation des enseignants pouvait mener à repousser les choix les plus mauvais (pause méridienne-garderie). Elle doit permettre d'imposer de véritables progrès pour les élèves et les personnels.

Nous devons convaincre que d'autres politiques nationales et européennes sont possibles.

Gagner sur les retraites en imposant d'autres choix conformes aux idéaux de solidarité et de justice ! Gagner la bataille du plein emploi, statutaire dans la Fonction publique ! Gagner une réelle hausse des salaires ! Dans la Fonction publique, les salaires sont gelés, les prélèvements en hausse et le projet de réformes des retraites (financé presque exclusivement par les salariés) ne permettra que des pensions de misère pour un temps de travail toujours plus long.

L'École laïque et républicaine telle que nous l'avons connue était bien imparfaite. C'était, entre autres, celle du tri social. Nous avons besoin de moyens pour réussir nos missions, de professionnels en nombre et formés. L'École Émancipée a bataillé au Congrès de Saint Malo pour que le SNUipp se dote de mandats clairs et offensifs sur les sujets qui nous préoccupent au quotidien : le fonctionnement démocratique de l'école (contre la contre-réforme managériale « baguette magique » du statut des directeurs), la condamnation de l'obsession bureaucratique de l'évaluation, la défense de l'école maternelle et la scolarisation des deux ans, et la revendication de la carrière cylindrique avec l'accès à la hors-classe pour tous. Sans oublier bien sûr le mandat de nationalisation de l'école privée sans indemnité, ni rachat !

L'École Émancipée composante du SNUipp est déterminée à impulser un SNUipp plus offensif, revendicatif, et plus fédéral : votez et faites voter pour l'École Émancipée !

Jérôme Clad - Vincent Mahut - Ben Ali Foughali - Corine Baré
Anne du Souich - Claudette Moraine